

TARIF du périscolaire septembre à décembre 2014

ATTENTION NOUVEAU MODE DE TARIFICATION À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2015.

EN FONCTION DES REVENUS 2012

Accueil matin 1 ^{er} enfant	Accueil matin 2 ^{ème} enfant	Accueil matin 3 ^{ème} enfant
Sans Petit Déj. 1.80 à 2.10	Sans Petit Déj. 1.50 à 1.80	Sans Petit Déj. 1.00 à 1.30
Avec Petit Déj. 2.20 à 2.50	Avec Petit Déj. 1.90 à 2.20	Avec Petit Déj. 1.40 à 1.70
Tarif midi 1 ^{er} enfant	Tarif midi 2 ^{ème} enfant	Tarif midi 3 ^{ème} enfant
Accueil + repas	Accueil + repas	Accueil + repas
4.96 à 5.56	4.66 à 5.26	4.16 à 4.76
Accueil soir 1 ^{er} enfant	Accueil soir 2 ^{ème} enfant	Accueil soir 3 ^{ème} enfant
2.00 à 2.30	1.80 à 2.20	1.30 à 1.70

INFORMATIONS PRATIQUES

PETIT RAPPEL : Votre enfant ne peut participer aux TAP que sur inscription.
Dossier d'inscription à retirer à Jura Nord avant fin juillet ou auprès des responsables des Accueils de Loisirs dès le 27 Août 2014.

Ce dossier contient :

- Une fiche de renseignement,
- Une autorisation parentale
- Une fiche sanitaire
- Une photo d'identité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Une photocopie de la carte vital ou CMU
- Un certificat de non contre-indication aux activités sportives

Un formulaire d'inscription électronique, en ligne sur le site internet de la communauté de commune Jura Nord sera disponible prochainement sur

<http://www.jura-nord.com/>

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.
Le service sera fermé du 4 au 24 Août 2014.



CETTE INFORMATION
CONCERNE UNIQUEMENT
LES TAP.

« La nouvelle organisation de la semaine scolaire doit contribuer à donner aux enfants confiance en eux et en leur capacité à bien apprendre. En effet, cinq matinées au lieu de quatre, c'est, chaque semaine, un temps supplémentaire pour travailler dans de bonnes conditions, le matin étant le moment de la journée où l'attention des enfants est la plus soutenue » .

Benoît Hammon

@ 07 / 14 David Graphic

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI ÉDUCATIVES TAP

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est une obligation. La participation des élèves n'est pas obligatoire et est laissée à la discrétion des parents. Cette nouvelle organisation est à la charge des collectivités territoriales.

La Communauté de Communes Jura Nord (CCJN) dans le cadre de sa compétences Enfance Jeunesse, est chargée de l'organisation et de la mise en place de ces nouveaux rythmes et des actions pédagogiques liées : les TAP.

Les élus de la CCJN ont eu à cœur de prendre en compte avant tout l'intérêt de l'enfant, à travers un travail de concertation avec tous les professeurs des écoles et les familles. L'organisation des horaires d'école et de TAP est le résultat de cette concertation.

La communauté de communes a un service enfance-jeunesse déjà bien implanté sur le territoire et les élus se sont donc, tout naturellement tournés vers ce service pour prendre en charge le temps de TAP en plus du temps périscolaire et extrascolaire.

L'ensemble des responsables des accueils de loisirs et leurs équipes, tout comme pour les accueils périscolaires ont écrit différents projets pédagogiques et des fiches d'actions spécifiques afin de proposer des activités adaptées à vos enfants en fonction de leur âge. Tous les projets sont le résultat d'une réflexion approfondie et pour faire de ces nouveaux temps des moments de découvertes ludiques.



03 84 71 18 88
ccjuranord@wanadoo.fr

TAP & PÉRISCOLAIRES

LES TAP SONT DIFFÉRENTS DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Toutes les séances de TAP se termineront par 10 mn de relaxation et de détente afin de permettre aux enfants de retrouver leur classe ou leur famille calmement.

Votre enfant SERA TOUJOURS RACCOMPAGNÉ sur son école d'origine après un TAP et vous pourrez ainsi venir le chercher à l'école comme avant.

TAP	PÉRISCOLAIRE
prise en charge par la communauté de communes Jura Nord	Payant (en fonction des revenus)
non obligatoire	non obligatoire
Inscription sur totalité des projets ou sur un projet particulier (dans son intégralité)	Inscription hebdomadaire mensuelle ou annuelle en fonction de vos besoins
Dossier d'inscription obligatoire pour participer. (Voir Infos pratiques en dernière page)	Dossier d'inscription obligatoire.
Transport Aller/Retour assuré par la communauté de commune Jura Nord	Transport école – ALSH assuré par Jura Nord Retour Maison assuré par les parents
Encadrement personnel qualifié de l'animation : animateurs sportifs / bénévoles / intervenants spécialisés	Encadrement personnel qualifié de l'animation
Répartition par cycle : Cycle 1 : Maternelles Cycle 2 : CP-CE1-CE2 Cycle 3 : CM1-CM2	Moins de 6 ans Plus de 6 ans

Récapitulatif des SITES POUR LES TAP uniquement

La répartition dans les salles pour les cycles 2 et 3 se fera suivant le nombre d'enfants

SF : Salle des fêtes
SA: salle des associations
SM : Salle motricité

TAP	FRAISANS <i>Lundi-Mardi-Jeudi</i>	SALANS <i>Lundi-Jeudi</i>	EVANS <i>Mardi - Vendredi</i>
Cycle 1	école 13h30 - 14h30		
Cycle 2	ALSH 11h30-12h30	SF 15h30-17h	SF 15h15-16h45
Cycle 3	ALSH 13h30-14h30	SF 15h30-17h	SF 15h15-16h45
TAP	GENDREY <i>Jeudi</i>	ORCHAMPS <i>Mardi-Jeudi-Vendredi</i>	SERMANGE <i>Mardi</i>
Cycle 1	école 13h55-16h55	école 15h30-16h30	
Cycle 2	SF 13h45-16h45	ALSH 15h30-16h30	SF 13h35-16h35
Cycle 3	Rotonde 13h45-16h45	SF 15h30-16h30	SF 13h35-16h35
TAP	RANCHOT <i>Mardi-Jeudi</i>	ETREPIGNEY <i>Vendredi</i>	DAMPIERRE <i>Lundi-Mardi-Jeudi</i>
Cycle 1	école 15h30-17h	école 13h45-16h45	école 15h30-16h30
Cycle 2	SF 15h30-17h 14h-15h30	SA 13h45-16h45	SM 15h30-16h30
Cycle 3	SF 14h-15h30 15h30-17h	SA 13h45-16h45	ALSH 15h30-16h30
TAP	OUGNEY <i>Mardi-Jeudi</i>	PAGNEY <i>Mardi-Jeudi</i>	VITREUX <i>Mardi-Jeudi</i>
Cycle 1	école 15h-16h30	école 14h50-16h20	
Cycle 2	SF 15h-16h30	SF Ougney	
Cycle 3			SF 14h55- 16h25